



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

5 septembre

En 1652, Monsieur Vincent explique aux trois Sœurs qui doivent partir en *Pologne*, comment il a pris son temps pour discerner si cet appel était bien de Dieu. *«Il y a plus de deux ans que la Reine de Pologne, très vertueuse princesse, me presse de lui envoyer des Filles de la Charité, pour en établir dans son Royaume, en la manière qu'elle les a vues exercer en France. Il a été nécessaire de donner du temps pour l'épreuve de cette vocation, pour reconnaître si elle était de Dieu. Maintenant, il n'y a plus d'apparence d'en doute [...]. Ô quel bonheur, mes chères filles, que l'assurance de cette vocation pour toute la Compagnie, mais, quel bonheur que vous ayiez été choisies entre tant d'autres qui sont dans la Compagnie.»* (C)

En 1687, Mère Mathurine Guérin, les officières, Sœur Marie Pellegrin, Sœur Marie Moreau et Sœur Madeleine Paumier, le représentant des Echevins de la ville de *Boulogne-sur-Mer* signent, devant les notaires du Châtelet de Paris, le contrat d'établissement de deux Filles de la Charité à l'hôpital de cette ville. Les Sœurs partiront le 23 septembre. (C)

En 1792, «l'an IV de la liberté et de l'égalité», à Fontenay-le-Comte, le district révolutionnaire décrète que les prêtres de la «*ci-devant Congrégation de la Mission*» seront déportés¹.

En 1870, à Paris où dans la journée d'hier, après la capitulation de Sedan, *la République a été proclamée*, le Père Etienne, malgré ses répugnances personnelles et sur les instances de son Conseil qui craint, à juste titre, que le Supérieur général ne soit privé de toute communication avec les autres maisons de la Compagnie, prend la route de Lille. Il se fixera à Bruxelles et y restera jusqu'au 8 juin 1871. A son premier Assistant, M. Vicart, il a confié la direction des missionnaires et des sœurs restés à Paris. A partir du 17 septembre, la capitale est entièrement coupée d'avec le reste du monde. La Maison-Mère se transforme en ambulance et arbore à son clocher le drapeau de la Croix-Rouge. Bientôt les parloirs servent de poste de garde à un corps auxiliaire de, la police ; et au 97, quatre Sœurs de Gentilly s'installent avec leurs vieilles femmes. Du coup, la Maison-Mère, dont M. Gabriel Perboyre, cousin du Bienheureux, est l'Assistant, compte environ cent cinquante personnes, malgré le départ des séminaristes et des étudiants pour le Berceau. Et pendant quatre mois et demi, Paris, — comme écrit alors Victor Hugo, «*Paris terrible et gai combat*». De cet héroïque siège, le tome 36 des Annales a gardé le journal très intéressant et non dépourvu de cette gouaillerie qui pimente l'esprit parisien. Tandis que des hauteurs qui ceinturent Paris, les canons Krüpp crachent des milliers et des milliers d'obus ; que les vivres rationnées se font de plus en plus rares ; que, en monnaie d'époque, un lapin coûte vingt francs, un chat huit francs, et l'âne cinq francs la livre ; que le frère cuisinier réalise des prodiges en donnant au cheval le goût du bœuf, et que — comble de misère pour la Maison-Mère ! — il n'y a plus de fromage, quelques frères coadjuteurs font bravement leur devoir de soldats et les confrères assurent de leur mieux leur ministère ; certains, tel le Procureur général d'alors, M. Maily, ancien officier d'artillerie à qui la poudre ne fait pas peur, ou M. Meugniot, s'exposent à toutes sortes de dangers pour aller reconforter les Filles de la Charité qui par centaines se dévouent dans les hôpitaux et les ambulances. Il n'y aura pas une seule victime parmi les confrères et les Sœurs restés dans ce Paris qui n'arrête pourtant pas d'ensevelir ses morts. Et tandis que la Maison-Mère des Sœurs reçoit plusieurs obus, la nôtre n'est atteinte par aucun éclat. Cependant les Prussiens ne se sont pas privés d'expédier sur le quartier leurs «dragées» de quatre-vingt-dix kilos !²

1) *Annales*. t. 57 pp. 498-499, *Notices*, III, p. 632.

2) *Annales*, t. 36, pp. 169-354 ; Rosset : *Vie de M. Etienne*, pp. 522-523.

